

Déclaration de politique générale de la Commune d'Aywaille

Législature 2018-2024

Une politique réaliste et ambitieuse au service de nos concitoyens

Avant de vous présenter nos ambitions pour les années 2018-2024 pour l'entité d'Aywaille, il convient tout d'abord de vous faire part de 3 réflexions importantes.

Ces réflexions doivent faire partie intégrante de cette déclaration car elles ont présidé à l'élaboration de l'ensemble de nos projets pour les 6 années à venir.

➤ **Une gestion respectueuse du citoyen.**

Respecter le citoyen, c'est lui offrir une gestion publique exemplaire. A cet égard, nous nous engageons à mettre tout en œuvre pour que la Commune d'Aywaille reste un exemple en la matière.

Notre vision de la gestion entend que l'on optimise les moyens et les ressources mais aussi que l'on réduise au minimum les frais de fonctionnement. Les premiers à montrer l'exemple seront les mandataires. Si ces derniers perçoivent une indemnité légale pour le travail réalisé, pas plus demain que par le passé, ils n'utiliseront de cartes de crédit au nom de l'Administration. En effet, ils payeront avec leurs propres deniers leurs notes de téléphone et de déplacement, leurs dépenses de représentation ainsi que tous les frais liés à leur charge. Nous estimons que ces dépenses, très largement remboursées dans de nombreuses communes, leur incombent plutôt qu'aux citoyens... Question de choix, question d'éthique !

A côté de ces efforts personnels de la part de nos mandataires, notre Administration a pour objectif de développer une politique rationnelle en termes d'utilisation de l'énergie, du carburant, des consommables, du matériel de bureau, de l'outillage divers et ainsi de permettre une maîtrise des dépenses de fonctionnement.

Respecter le citoyen, c'est également mieux l'écouter, l'informer au maximum et l'associer davantage à la prise de décisions. Nous sommes convaincus qu'il ne peut y avoir d'ambition pour notre Commune si le plus grand nombre de nos concitoyens n'y est pas associé.

➤ **Une gestion qui préserve nos acquis ...**

Aywaille vient de connaître une formidable période d'investissements. Dans tous les domaines d'ailleurs ; nous avons construit, embelli, amélioré les infrastructures publiques.

Aujourd'hui, avec le même souci d'éviter toute dépense inutile, nous nous devons de préserver ces bâtiments qui abritent notre Administration, nos écoles, nos services de secours, notre crèche, nos activités sportives et culturelles, nos logements sociaux, nos bibliothèques ...

Nous nous devons également de protéger notre patrimoine forestier et agricole. C'est un véritable capital auquel nous sommes attachés et qui représente un apport essentiel sur le plan environnemental et financier.

Et enfin, nous resterons attachés à la qualité de nos routes. En les entretenant régulièrement, nous donnons plus de sécurité et de confort aux usagers mais nous évitons aussi des réparations bien plus lourdes et ce, au plus grand bénéfice des finances communales.

➤ **... sans brider l'avenir.**

Si nous prenons l'engagement d'investir dans l'entretien de nos infrastructures, nous souhaitons également préparer l'avenir en portant des projets ambitieux. Toutefois, tous nos projets d'investissement seront étudiés pour être réalisés en tenant compte des possibilités financières de la Commune.

Nous veillerons à ce qu'Aywaille reste une Commune dynamique où il fait bon vivre mais jamais nous n'hypothéquons l'avenir pour tenir des promesses déraisonnables ! Notre programme induit inévitablement des dépenses que nous devons contrôler. Avec les réalisations projetées, nous ne mettrons pas en péril nos finances car, comme par le passé, nous veillerons à ce que nos dépenses n'excèdent pas nos recettes.

Sans faire de promesse intenable, nous nous engageons à une réflexion quant à une diminution des taxes communales même si ces taxes, bien dépensées, sont nécessaires pour permettre à notre Commune de fonctionner adéquatement et de faire face aux défis de demain.

Nous veillerons, également, à assumer une gestion active de la dette communale.

Nous estimons, par ailleurs, que soutenir des projets privés pertinents peut être rentable pour les finances communales et aider Aywaille à continuer à progresser. Bien sûr, seuls les projets qui favorisent l'intérêt général seront ainsi soutenus.

Enfin, préparer l'avenir passent par trois réalisations prioritaires qui sont mises en exergue de la présente déclaration. Il s'agit de la redynamisation du centre commercial d'Aywaille, du défi du développement durable et de la participation citoyenne.

1. Centre commercial d'Aywaille

Nous nous engageons à remettre en cause le sens giratoire obligatoire dans le centre d'Aywaille et à étudier la possibilité de la remise en double sens de la totalité de la place. Pour ce faire, nous solliciterons de nouveaux comptages et avis auprès du SPW. La décision de retenir la situation de mobilité la plus adéquate ne sera arrêtée qu'après concertation du public et avis conforme de la CCATM.

Cette législature verra la pose d'égouts et le remplacement du réseau d'eau alimentaire sur la place d'Aywaille. Dès l'année 2019, débutera la rénovation totale du quartier "Rivage-Enseignement", elle sera suivie par des travaux poursuivant les mêmes buts dans une importante section de l'avenue François Cornesse en respectant un timing tenant compte des réalités économiques et garantissant un accès permanent à nos écoles, à nos commerces, à notre gare et aux nombreux lieux de service du centre. Ensuite, ce seront la place Thiry et l'avenue de la Porallée qui connaîtront les travaux d'équipement et d'aménagement. Pendant la durée des travaux, grâce à une proposition du Ministre Jeholet, les commerçants pourront bénéficier d'une aide pouvant aller jusqu'à 100€ par journée de travaux.

Nous nous donnerons également les moyens nécessaires afin de favoriser le développement du Commerce aqualien.

2. Développement durable

Nous nous engageons à mettre en place un "plan d'actions du développement durable" prolongeant les efforts déjà entrepris et ayant pour objectif de diminuer l'empreinte énergétique de la Commune (isolation de ses bâtiments, économie d'énergie, recours aux énergies renouvelables, remplacement des véhicules en fin de parcours par des véhicules propres, gestion économe des déplacements du personnel...).

Nous veillerons à ce que les entreprises qui travaillent pour la Commune ou qui la fournissent s'engagent elles-mêmes dans le développement durable (insertion de clauses sociales et environnementales dans les marchés publics).

Un effort particulier sera effectué pour favoriser la sensibilisation et l'information à destination des citoyens pour en faire, à leur tour, les acteurs du développement durable. Nous envisagerons, une fois ces actions élaborées, d'établir un "tableau de bord du développement durable", consultable par tous et permettant d'en mesurer la réalisation.

3. Participation citoyenne

Le nouveau site internet de la Commune permettra un accès facile et intuitif à l'information communale. Base de la participation citoyenne, il se verra le vecteur de l'information d'intérêt public auprès de nos concitoyens. Les ordres du jour et les procès-verbaux des conseils communaux, des commissions du conseil, des commissions consultatives communales, réunions de concertation entre le Collège et la population seront publiés sur ce site, dans le strict respect des règles de publicité et du huis clos.

Pour dynamiser le travail au sein des commissions consultatives des Aînés, des Enfants et de la Personne handicapée, chaque commission se verra dotée d'un budget participatif annuel pour mener à bien l'un de ses projets.

En outre, un budget participatif communal d'un montant annuel de 60.000€ sera mis à la disposition des comités de village et de quartier qui élaboreront et choisiront le ou les projets visant à l'amélioration du cadre de vie qui seront financés en recourant à ce budget.

Nous développerons encore les différents axes du Plan de Cohésion Sociale et nous engageons à rencontrer les Aqualiennes et les Aqualiens dans leurs villages au cours de rencontres privilégiant les échanges.

4. Finances

Notre priorité reste une gestion saine des finances communales et une grande attention à la maîtrise de la dette.

5. Supra-Communalité

Nous nous engageons à développer les partenariats possibles avec les communes de l'Ourthe-Amblève et les communes limitrophes pour étudier toutes les opportunités de décisions supra-communales et ce, en collaboration avec le GREOVA ou la Province.

Pour porter un acte symbolique montrant le poids de notre canton au sein de l'agglomération liégeoise, nous envisagerons la tenue de réunions communes des organes des quatre entités au cours desquelles des positions communes pourraient être arrêtées.

6. Personnel

Nous nous engageons à ce qu'il n'y ait aucun licenciement de personnel communal pour des raisons économiques ou de privatisation de services (y compris au sein du CPAS ou des structures infra-communales). En ce qui concerne la Zone de Secours n°5 et la Zone de Police SECOVA, nous prenons l'engagement de nous opposer à toute décision de licenciement économique de membres du personnel.

Nous allons réaliser une étude concernant la prime régionale à la constitution et au développement d'un second pilier de pension pour les agents contractuels.

Nous resterons attentifs et réceptifs aux différentes demandes de formation des membres du personnel.

7. Information

Nous réaliserons un nouveau site internet www.aywaille.be réactif et fonctionnel afin de répondre aux attentes citoyennes.

Une réflexion sera initiée pour envisager un journal d'informations communales où la présence de la publicité sera considérablement réduite ou même supprimée. Un effort budgétaire sera consenti pour assurer une transmission régulière d'informations communales via la presse locale.

Nous sensibiliserons la population à l'intérêt de s'affilier au système Be.Alert, via GSM, pour assurer l'immédiateté d'informations urgentes à communiquer à un village, un quartier ou une rue en cas d'accident, de travaux, de résolution de pannes d'électricité ou du réseau de distribution d'eau.

Les séances du conseil communal seront diffusées sur le net, en direct, dans le strict respect des règles du huis clos, et les images seront conservées et consultables sur le site dédié de la Commune.

8. Aménagement du territoire

Nous n'accueillerons dans nos centres que des projets de qualité qui respectent le bâti existant tout en créant des logements de dimensions adéquates pour une bonne qualité de vie.

Notre volonté est de réaliser, avec la participation des citoyens et des divers conseils consultatifs, un Schéma de structure définissant l'avenir de notre territoire.

Nous œuvrerons au maintien du caractère commercial du centre aqualien en favorisant l'activité commerciale au rez-de-chaussée de tous les immeubles.

Nous préserverons nos campagnes et nos forêts en respectant scrupuleusement le plan de secteur et, avec la même contrainte, nous veillerons à ne pas densifier exagérément le bâti dans nos villages.

Nous veillerons à la création de lotissements communaux permettant de bâtir à des prix raisonnables.

9. Travaux de voirie et égouttage

Nous maintiendrons un même impact budgétaire consacré à l'entretien de nos voiries communales.

Nous poursuivrons et achèverons les travaux dans les rues du Thier Bosset et de Niaster, ainsi que ceux du Fond du Goza et de la liaison entre la route de Hoyemont et la route de Marche à Awan et ceux de la Baronnerie à Harzé et du Gibet de Harzé (après l'installation d'une conduite de distribution d'eau par la SWDE)

Les trottoirs seront élargis dans la rue Henri Orban.

10. Forêt

Nous maintiendrons une juste planification des coupes de bois afin de préserver notre forêt sur le long terme.

Nous veillerons à trouver le bon équilibre pour permettre à tous les utilisateurs de la forêt d'en profiter dans le respect des règles en vigueur et en y incluant le respect des autres et en respectant un bon équilibre de la chasse.

Nous envisageons de procéder à la plantation d'arbres parrainés lors de chaque naissance.

11. Commerce

Nous rechercherons les financements externes permettant de commander la réalisation d'un Schéma Communal de Développement Commercial. Cet outil nous permettra de mesurer précisément la zone de chalandise du commerce aqualien, de pouvoir disposer d'un inventaire des différents types de commerces présents (dimensions, secteur d'activité...) et d'un diagnostic mettant en exergue les points forts et les points faibles du commerce local.

Une fois établi, ce document permettra, après concertation avec les commerçants, de dégager les stratégies à mettre en œuvre pour renforcer les points forts et pour corriger les points faibles du commerce local.

L'activité commerciale évolue constamment. Aujourd'hui, les commerçants d'Aywaille ont des besoins précis pour assurer leur avenir. Cela passe par des infrastructures de qualité, de larges trottoirs, un éclairage public de qualité, des terrasses accueillantes, des places de parking proches et en suffisance, des zones piétonnes. Ces attentes pourront se concrétiser au travers de la rénovation du centre.

Avec de nouvelles terrasses, voulues plus uniformes et plus spacieuses, le secteur HORECA ne sera pas oublié.

Notre priorité est de mettre tout en œuvre pour redynamiser le centre mais aussi l'ensemble du commerce aqualien. Afin de soutenir nos commerçants, la création d'une plate-forme « e-commerce » efficace et accessible tant aux commerçants qu'aux clients potentiels s'avère aujourd'hui pertinente. Une application "Aywaille en poche" permettrait aux commerçants d'être présents on line ; ce genre d'application existe au niveau régional et pourrait être développée, à faible coût, dans une version aqualienne.

Nous mobiliserons les aides extérieures de soutien au commerce local et les présenterons aux associations de commerçants. Une aide telle "Creashop", d'initiative régionale, peut représenter jusqu'à 6000€ de soutien à la création d'une nouvelle implantation. Elle permet en outre la mise à disposition de conseillers pour orienter et aider les personnes désireuses de créer un nouveau commerce en leur donnant une réelle chance de réussite.

En équipe, on est plus fort que seul ; dès lors, il s'avèrerait utile d'augmenter les liens entre les représentants des commerçants, le syndicat d'initiative et l'Administration communale, notamment pour impliquer directement les commerçants dans la gestion des chantiers impactant leurs activités. En outre, une réflexion sera menée pour viser à l'amélioration de la disposition du marché hebdomadaire.

Bien évidemment, la Commune continuera à aider les organisations ayant un impact positif sur la promotion du commerce local.

Nous étudierons les améliorations possibles de la zone bleue dans le centre commercial d'Aywaille.

12. Tourisme

Le secteur du tourisme est un grand pourvoyeur d'emplois. Il joue un rôle indéniable dans le développement économique de la commune.

L'attractivité touristique de la Commune doit être mise en valeur en soutenant toutes les richesses dont elle regorge : patrimoine, nature, attractions touristiques, quelle que soit la taille de ces divers attraits.

Nous veillerons à développer encore l'entretien de nos promenades et de nos sites remarquables en dotant nos services d'un matériel adéquat. De même, nous serons attentifs à l'amélioration de nos lieux de convivialité, dans tous nos centres et tous nos villages, en leur apportant un fleurissement amplifié.

Des campagnes publicitaires modernes, par exemple la création d'un film publicitaire mettant en valeur notre offre touristique, seront menées pour attirer un plus large public.

Nous continuerons notre collaboration avec le GREOVA et la Fédération du Tourisme de la Province de Liège.

13. Emploi

Nous soutiendrons le monde de l'entreprise, vecteur d'emplois et valoriserons les terrains encore disponibles dans le zoning artisanal de Harzé.

Nous amplifierons les missions de notre cellule spécifique d'aide à l'emploi, en mettant par exemple l'accent sur l'emploi jeune ou le premier emploi.

Nous continuerons à apporter notre soutien aux cours pour adultes via l'EPN et l'Enseignement de Promotion sociale.

Nous redynamiserons également le Student Day, élargirons l'éventail des diverses formations et nous continuerons notre collaboration avec notre CPAS pour la remise à l'emploi via les Art.60 et 61.

14. Culture

La Commune ne compte pas moins de 24 associations culturelles. Il s'agira non seulement de maintenir le soutien à leurs activités, mais également de créer et de développer des collaborations avec d'autres structures culturelles aqualiennes ou existant sur le territoire des communes limitrophes. Ainsi nous avons la volonté de jouer la carte de la supra-communalité en établissant des synergies avec le Foyer culturel régional installé à Sprimont. La mise en commun des infrastructures, des idées, du personnel et du matériel permettra, avec un budget accessible, de développer la véritable offre culturelle dont la population a besoin.

Notre volonté réside également dans une utilisation optimale de nos infrastructures lors des plages horaires où elles sont disponibles, en journée notamment.

Des relations privilégiées seront entretenues avec toutes les écoles présentes sur le territoire communal pour envisager, par exemple, la création d'un ciné-club scolaire, mais aussi avec les associations d'aînés auxquelles pourraient être proposées des activités spécifiquement adaptées.

Nous aurons le souci de donner à la Commune un rôle de fédérateur des activités culturelles en renforçant la dimension de création de projets rassemblant diverses associations et en mettant en évidence nos remarquables atouts patrimoniaux, qu'ils soient architecturaux, naturels ou historiques. Nous voulons pour ce faire nous appuyer résolument sur les atouts culturels existants tout en aidant au mieux les bénévoles œuvrant au sein de toutes ces associations.

Nous proposerons de nouveaux parcours de promenades, pour piétons et cyclistes, qui associeront notre patrimoine, nos artisans, nos producteurs locaux et nos restaurateurs utilisant les produits de chez nous. Cette mise en valeur conjointe, nous en sommes persuadés, pourrait ouvrir la possibilité de débouchés économiques nouveaux.

La culture touche une multitude de matières, de domaines, de secteurs ; afin de les promouvoir, de les mettre en relation et de les faire découvrir au plus grand nombre, un projet de maison de la culture est sur les rails.

Bien entendu, nous maintiendrons les efforts en cours pour soutenir toutes les actions menées au sein de nos bibliothèques et pour développer encore leur place dans le réseau supra-communal qu'Aywaille a initié.

15. Jeunesse – Vie associative

Nous aménagerons une zone de convivialité au Fond de la Ville à Harzé et peaufinerons la finition de la zone de convivialité d'Awan avec des plantations et un revêtement synthétique pour l'espace multi-sport.

16. Aînés

Nous veillerons à permettre l'accès des personnes les moins favorisées à la maison de repos installée à Sougné-Remouchamps. Nous serons attentifs à soutenir des projets intergénérationnels visant à créer des synergies entre nos écoles, notre crèche, la maison de repos et nos aînés notamment via des activités telles que l'aide aux devoirs, le partage de moments festifs et/ou récréatifs, le passage de savoirs... En outre, nous créerons une journée intergénérationnelle annuelle.

Nous resterons vigilants quant à la qualité des repas livrés à domicile.

Nous assurerons un bon fonctionnement d'un Conseil Communal Consultatif des Aînés apte à donner des avis éclairés en matière de mobilité, de solidarité intergénérationnelle, de santé et de bien-être, de maltraitance et d'environnement.

Nous veillerons à maintenir et à mettre en exergue, avec notamment l'aide du CCCA, toutes les activités permettant l'épanouissement de tous. Nous nous engageons à sensibiliser la population et les partenaires locaux à la lutte contre la maltraitance des personnes âgées et nous rendrons notre commune définitivement plus accessible aux personnes à besoins spécifiques (anc. PMR), par exemple en installant des portes automatiques à l'Administration communale.

Nous proposerons l'utilisation d'"AV Services", à un tarif social, pour effectuer des entretiens de petites propriétés.

17. Solidarités

Nous lancerons un audit relatif à l'accessibilité à la personne à besoins spécifiques des différents bâtiments publics et autres infrastructures publiques communales. Ce cadastre pourrait être réalisé sous le contrôle de la Commission Consultative de la Personne handicapée et constituer la base d'un plan de mise à niveau de ces infrastructures.

En collaboration avec le CCCA et le CPAS, nous souhaiterions qu'un contact individuel soit pris avec toutes les personnes de plus de 75 ans résidant sur le territoire communal (soit 480 personnes dont plusieurs couples) afin d'évaluer les difficultés éventuelles de chacun et les moyens d'y répondre. Cette prise de contact téléphonique permettra, sans aucun doute, d'identifier les situations nécessitant une intervention.

Avec les mêmes collaborations, nous envisagerons le moyen le plus efficace de coordonner les divers services permettant le maintien de la personne âgée à domicile, par exemple, en créant un point de contact unique offrant un recours aisé aux différents acteurs d'intervenir au domicile de la personne (médecin, infirmières, aide-ménagères et familiales...). Ce point de contact est à associer au développement du fonctionnement de l'Aquamobile.

18. Sport et Infrastructures

Le sport à Aywaille, ce sont 43 clubs et des infrastructures adaptées et modernisées. Face à cette richesse et à cette diversité, il conviendrait de profiter des « jours blancs » pour permettre à ces clubs de promouvoir leurs activités auprès des milliers d'élèves de la Commune et à ces enfants de tester plusieurs disciplines sportives.

Nous mènerons une démarche supra-communale visant à identifier les clubs et associations de l'Ourthe-Amblève qui accepteraient de se doter des équipements nécessaires et seraient aidés avec un encadrement adapté pour permettre la pratique du handisport. Pareille démarche pourrait mobiliser, outre les moyens de diverses communes, la Province, la Fédération Wallonie-Bruxelles via l'ADEPS et la Région wallonne via INFRASPORT. La convergence de ces moyens devrait assurer l'existence d'un réseau handisport en Ourthe-Amblève.

Nous envisagerons, en lien avec le CCCA et les associations de pensionnés notamment, le développement de pratiques sportives adaptées aux aînés, assurées par du personnel d'encadrement formés à cette fin et qui pourraient se développer durant les heures creuses dans la grille d'occupation de nos infrastructures.

En lien avec l'AGISCA et en coordination avec les associations et les clubs sportifs, nous envisagerons la formule la plus adéquate pour que notre Commune investisse dans une politique sportive de la petite enfance pour assurer l'apprentissage du multisport auprès des enfants jusqu'à 9 ans. Cet apprentissage se ferait sans que les enfants ne doivent quitter leur association sportive ou leur club ou encore grâce à leur inscription auprès de l'AGISCA s'ils ne sont déjà membres d'une association ou d'un club.

Nous soutenons le projet de développement du club de tennis à Aywaille et celui du club de football de Harzé.

Nous continuerons à soutenir notre nouveau Club de Pétanque.

Nous initierons de nouvelles discussions pour trouver les termes d'un accord entre tous les réseaux d'enseignement présents sur le territoire communal afin d'envisager la gestion intégrée de toutes les infrastructures sportives au sein de l'AGISCA, elle-même reconnue comme Centre sportif local intégré.

Nous mobiliserons les moyens financiers nécessaires pour poursuivre l'amélioration et le bon fonctionnement de nos infrastructures existantes. Nous acquerrons un podium mobile qui se révélera utile dans nombre de manifestations.

Nous envisagerons la création d'un skate park et l'aménagement d'un terrain de basket extérieur et d'une terrasse couverte le long de la cafétéria du hall sportif. Nous procéderons également à la mise en place de balisages sportifs (enduro, vtt, trail...)

Bien entendu, nous pérenniserons le fonds des jeunes sportifs à hauteur de 10.000 €.

19. Economie d'énergie et Environnement

Notre priorité passe par la transition énergétique en créant un nouvel échevinat de la transition énergétique ainsi que par la défense de notre projet éolien sur l'axe autoroutier à hauteur de Paradis.

Dans le cadre de son engagement à adhérer à la Convention des Maires pour le climat et l'énergie, la Commune a réalisé un bilan des consommations énergétiques et de l'empreinte carbone de son territoire. Un comité de pilotage va être mis en place pour établir le PAEDC (Plan d'Actions en faveur de l'Energie Durable et du Climat).

Nous poursuivrons les travaux d'isolation des bâtiments communaux : isolation des toitures de l'Administration communale et du Centre Marcellin La Garde, remplacement des châssis de nos logements communaux et nous poursuivrons vers le 100% Led.

Nous mènerons une étude de faisabilité de valorisation des déchets verts et nous rechercherons des moyens financiers externes (Province, Région wallonne, appels à projets...) pour faire réaliser des études de faisabilité d'implantation de réseaux de chauffage urbain ou de production d'énergie verte.

L'accent sera mis sur le maintien et l'amélioration de la propreté de la commune. Les volets sensibilisation et répression seront renforcés.

Nous envisagerons la création d'une mare à Niaster et d'une promenade nature adaptée aux PMR.

Nous serons attentifs quant aux travaux d'égouttage de la Place, d'Emblève, Awan-Fond de la Ville et la rue Etoile Badin.

Nous poursuivrons bien évidemment notre Plan Communal de Développement de la Nature.

20. Patrimoine communal

Nous créerons la maison du cyclisme à Sougné-Remouchamps et nous reconstruirons une salle communale à Paradis.

Nous terminerons l'agrandissement de l'école de Harzé qui comptera désormais quatre nouvelles classes et deux nouveaux préaux.

Nous procéderons à la réfection des toitures de l'église d'Ernonheid et de l'ancienne maison communale de Sougné-Remouchamps.

Nous remettrons en état les installations du Football Club de Harzé et y construirons quatre nouveaux vestiaires.

Nous procéderons à la transformation du rez-de-chaussée de l'ancienne maison communale de Harzé, y aménagerons les cours et, dans la foulée, la place de Chézy.

L'administration communale d'Aywaille se verra équipée de portes d'entrée automatique pour en assurer un accès aisé à tous.

21. Logement et Urbanisme

Nous voulons continuer à développer l'offre de logements publics présents sur le territoire communal en associant et en renforçant l' AIS OAL et la SLPS OAL ; ainsi qu'en associant les investisseurs immobiliers privés via l' AIS.

Nous adopterons une charte de la mixité sociale témoignant de notre souhait de voir les investisseurs immobiliers désireux d'investir sur le territoire communal prendre leur part dans le développement de l'offre de logements publics. Nous poursuivrons, en outre, le développement positif de l' AIS pour en faire, à l'instar de la SLPS, un pilier du logement public à Aywaille.

L'accent sera mis sur la lutte contre les logements insalubres et/ou inoccupés.

Nous nous engageons à étudier la faisabilité et à planifier la mise en œuvre d'un Schéma de développement communal (valeur indicative) permettant à Aywaille de se doter d'une vision d'avenir de son développement, dans le respect de la typicité de ses villages et quartiers mais également dans le souci de préserver la qualité de son environnement.

Nous renforcerons le rôle de la CCATM et de la commission communale de l'urbanisme dans le processus de délivrance des permis d'urbanisme. Ce renforcement passe par une publicité accrue du travail de ces deux commissions et par l'obligation de motiver toute décision qui serait contraire aux avis rendus par ces commissions.

22. Social

Il s'agit de continuer à améliorer la synergie entre Commune et CPAS.

Nous entendons donner tous les moyens possibles au CPAS pour encore améliorer ses missions sociales envers les citoyens. Nous mettrons en exergue la réinsertion professionnelle via les articles 60 et 61, la lutte contre l'extrême pauvreté et l'isolement des personnes âgées et/ou précarisées.

23. Enseignement

Nous serons attentifs à maintenir de bonnes conditions de travail des enseignants dans nos cinq écoles et ce au profit des enfants. Nous maintiendrons les avantages sociaux au bénéfice de tous les enfants (piscine, garderie...)

Nous veillerons à maintenir de bonnes relations avec et entre tous les réseaux d'enseignement et nous sensibiliserons à la lutte contre la violence dans les écoles.

Nous défendrons davantage encore la promotion d'une alimentation équilibrée auprès des écoles par l'encouragement de bonnes pratiques : collations saines issues, si possible, de productions locales, repas scolaires adaptés, circuits courts...

Nous envisagerons d'imposer aux futures cantines chargées de préparer les repas de nos enfants des critères objectifs allant dans ce sens : fraîcheur et saisonnalité des produits, limitation des transports et des déchets d'emballage.

Nous donnerons, aux élèves du cycle supérieur de l'enseignement primaire de tous les réseaux, une formation aux gestes de premiers secours, en ce compris la réanimation cardio-pulmonaire et l'utilisation du défibrillateur.

Bien entendu, nous poursuivrons et développerons le projet "Conseil communal des enfants" ainsi que l'accueil extra-scolaire.

Un projet de concours de dictée sera également lancé.

24. Agriculture

Nous poursuivrons une politique de strict maintien des zones agricoles et forestières au plan de secteur et mettrons en œuvre des actions de soutien aux projets d'exploitations agricoles et des maraîchers locaux, notamment en favorisant les circuits courts. Quelques centaines d'ares de terres communales seront réservées aux producteurs de fruits et de légumes locaux adoptant des techniques respectueuses de l'environnement.

Nous envisagerons de réserver des emplacements au sein du marché hebdomadaire à des producteurs locaux de fruits et de légumes afin de limiter au minimum le circuit de consommation. Si l'offre s'avérait suffisamment importante, le développement d'un marché hebdomadaire du circuit court serait envisagé.

Nous mettrons tout en œuvre pour permettre un bon dialogue entre citoyens et agriculteurs lors de conflits éventuels.

Nous mènerons une réflexion systématique quant à l'installation de ralentisseurs qui pourraient constituer des entraves à la circulation agricole.

25. Sécurité

La sécurité est essentielle et prioritaire. Ainsi, nous maintiendrons et renforcerons la présence policière dans les rues, quartiers et villages de la Commune. Nous augmenterons le nombre de caméras de surveillance dans les centres en privilégiant du matériel de qualité pouvant servir à l'identification de jour comme de nuit. Nous veillerons à augmenter les actions de prévention dans les écoles et leurs abords.

Nous étudierons les améliorations possibles de la zone bleue dans le centre commercial d'Aywaille et nous créerons de nouvelles places de parking dans nos villages comme dans nos centres.

Nous développerons des Partenariats Locaux de Prévention dans plusieurs quartiers de la commune, notamment à Emblève où une première expérience est en cours.

Nous envisagerons la réalisation, en concertation avec les riverains et les différents acteurs concernés, d'un plan global de prévention des risques identifiés et d'aménagements de nos voiries afin de parfaire nos actions en matière de mobilité et de sécurité routière.

Nous étudierons la possibilité financière d'engager, au sein de la zone SECOVA, du personnel civil susceptible d'être chargé de tâches administratives ce qui déchargerait les policiers et autoriserait leur présence accrue sur le terrain. De la même façon, nous envisagerons la faisabilité d'une présence on line de l'information utile de nature policière ainsi qu'un premier contact qui permettrait de rediriger le citoyen vers l'autorité compétente.

La sécurité des personnes passera également par le maintien du soutien financier au centre Médical Hélicopté de Bra-sur-Lienne.

26. Bien-être animal

Nous lutterons contre la maltraitance et veillerons au bien-être de nos compagnons.

Nous poursuivrons notre campagne de stérilisation de chats errants, réétudierons le règlement communal en ce qui concerne les chiens dits dangereux, le nombre d'animaux détenus et l'interdiction des spectacles exhibant des animaux dans des conditions non conformes ou dégradantes.

Nous augmenterons également la présence de parc à chiens.

27. Cimetières

Nous veillerons à ce que nos cimetières puissent faire face à toutes les demandes.

Au-delà des modes de sépultures conventionnels, chaque cimetière sera pourvu à terme, de colombariums, de cavurnes et d'aires de dispersion.